

**SCP Hervé ALBERTINI et
Sophie VERSCHELDE-ALBERTINI**
Huissiers de Justice Associés
33, rue Monseigneur Desprez
52000 Chaumont
Tel : 03.25.03.89.48
Fax : 03.25.32.18.34

Expédition Certifiée Conforme à l'Original

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE VINGT-SIX NOVEMBRE

De 15h30 à 16h08

A LA REQUETE DE :

La BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE, Société coopérative de banque populaire à capital variable, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de METZ sous le numéro 356 801 571, dont le siège social est 3 rue François de Curel 57021 METZ CEDEX 1, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié de droit audit siège

AGISSANT EN VERTU DE :

1°) des articles L.311-1 et suivants du Code des procédures civiles d'exécution,

2°) de la copie exécutoire d'un acte reçu par Maître SCHOLLHAMMER, Notaire à ANDELOT-BLANCHEVILLE, en date du 2 juin 2016, comportant un prêt d'un montant de 53.890,00 €, d'une durée de 240 mois, portant intérêt au taux de 2,15 % par an, dont la déchéance du terme a été notifiée le 3 mai 2021,

3°) d'une inscription de privilège et prêteur de deniers du 20.06.2016 n° 2016 V n°642 et d'hypothèque conventionnelle du 20.06.2016, n°20i6 V n°643,

Il m'est exposé que je suis requis à l'effet de dresser Procès Verbal de Description, s'agissant du bien situé 4 rue Principale à HÂCOURT (52), cadastré sections A 268 et 269.

C'EST POURQUOI, DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Hervé ALBERTINI, Huissier de Justice Associé de la Société Civile Professionnelle Hervé ALBERTINI et Sophie VERSCHELDE-ALBERTINI, titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la Résidence de CHAUMONT, 33 rue Monseigneur Desprez, soussigné,





Je prends depuis la rue une photographie n°1 de l'ensemble, une photographie n°2 de la façade du lot A 268 et une photographie n°3 de la façade du lot A 269.

On accède à la cuisine depuis la rue. Elle dessert la chambre du rez de chaussée, l'accès à la chambre de l'étage, le dégagement et la grange 2.

Le dégagement dessert les toilettes, la salle de bains et la chaufferie.

La chaufferie dessert la grange 1, qui donne sur la rue, dessert la remise 1 et la remise 2 et donne une vue sur le grenier 1. La remise 2 ouvre sur la rue et dessert la remise 3. La remise 3 ouvre sur le jardin.

La grange n°2 ouvre sur la rue et dessert l'écurie et la cave, ainsi que l'accès à une plateforme et à une pièce condamnée, qui se trouve au dessus de la cuisine. L'écurie ouvre sur la rue et le jardin.

Le dégagement, les toilettes, la salle de bains, la chaufferie, la grange n°1 et les 3 remises dépendent du lot A 268

Le surplus dépend du lot A 269.

CHAUFFERIE – GRANGE 1

(Photographies n°4 à 8)

L'ensemble est à l'état brut, grand désordre et encombrement.

Sol pour ce qui en est visible : dalle, pierre, terre.

Murs en pierre, jointoyée par endroits. Cloisons en placo sur dégagement et salle de bain. Pour la toiture, tuiles sur charpente bois. Présence d'une porte d'homme et d'une double porte de grange, sur rue.

Dans la chaufferie se trouve une chaudière dont il m'est déclaré qu'il s'agit d'une chaudière mixte bois / fioul mais dont la partie fioul est cassée et la partie bois n'a pas été mise en route depuis l'acquisition.

Je relève la présence d'inscriptions portant « ambiance gls franco-belge gamme 3000 ».



GRENIER 1 – REMISE 1

GRENIER 1 n'est pas accessible. L'occupant déconseille d'y prendre pied.
REMISE 1 dessert le jardin et GRANGE 1. Les deux portes sont inaccessibles.

REMISES 2 ET 3

Les remises 2 et 3 sont des anciennes pièces à vivre.

Concernant la remise 2, présence d'une porte châssis PVC et d'une fenêtre châssis PVC, deux ouvrants, double vitrage, l'ensemble en très vieil état.

Le sol est en ciment. Les murs sont recouverts d'un enduit en déliquescence.

Le plafond est en bois sur grenier 1, vieil état.

(Photographies n°9 à 11)

Concernant la remise 3, le sol est en vieux carrelage. Les murs sont recouverts d'un enduit. Le plafond est en planches sur solives.

Présence d'une fenêtre cassée.

(Photographie n°12)

GRANGE 2 – ECURIE

Pour l'ensemble grange 2 et écurie, grand désordre et encombrement.

Le sol, pour ce qu'il m'est donné d'en apercevoir, est en béton ou terre battue.

Les murs sont en pierre jointoyée. Charpente bois, lattis sous tuiles.

On accède à la grange 2 depuis l'extérieur par une double porte de grange en bois, à l'écurie par une porte d'homme, sur l'avant et l'arrière.

(Photographies n°13 et 14)

GRENIER 2 – PIERCE CONDAMNEE - PLATEAU

On accède au plateau par un escalier de meunier. Il s'agit d'une simple plateforme qui dessert à droite un dégagement qui dessert la pièce condamnée et un autre escalier qui amène sur le grenier n°2.

Dans ce grenier, le sol est en isolant complètement tassé d'un côté, en plancher bois de l'autre. La couverture est en charpente bois et lattis.

Les murs sont en pierre jointoyée.

(Photographies n°15 à 18)



CUISINE

(Photographie n°19)

L'accès à la cuisine se fait par une porte châssis PVC, vitrée en partie haute, imposte en partie basse. Le vitrage est cassé. Cette porte est bordée par la droite par une fenêtre châssis PVC, deux ouvrants, double vitrage. Les deux sont obturées par des volets roulants électriques.

Le sol est en parquet flottant ayant gondolé. *Monsieur m'indique qu'en-dessous se trouve du carrelage.*

Les murs sont en placo. Pour la moitié de la pièce, ils sont habillés de lattes PVC.

Le plafond est en placo.

Dans cette pièce se trouvent l'évier sous fenêtre, deux radiateurs, une arrivée d'eau le long du mur, quatre prises électriques et l'accès à l'étage.

SEJOUR/PIECE PRINCIPALE

(Photographies n°20 à 22)

La pièce principale se trouve dans le prolongement de la cuisine.

On y accède par un passage ouvert. Au sol, plancher bois.

Les murs sont habillés de lattes PVC. Le plafond est habillé de lattes PVC. Les ajustements de lattes PVC aux murs ou au sol sont grossiers.

Au fond de la pièce se trouve une fenêtre châssis PVC, deux ouvrants, double vitrage, obturée par un volet roulant électrique.

Présence d'un radiateur et de trois prises électriques.

Le réduit sous escalier est à l'état brut.

CHAMBRE REZ DE CHAUSSEE

(Photographies n°23 à 25)

On accède à la chambre n°1 par une volée de trois marches.

Au sol se trouve un vieux parquet. Les plinthes sont en bois. Les murs sont recouverts de plaques de menuiserie fibrociment habillées d'un vieux papier peint. Le plafond est fait de lattes de bois. Présence d'une fenêtre châssis PVC, deux ouvrants, double vitrage, obturée par un volet roulant électrique.

Présence d'un radiateur et d'une prise électrique.

Le chambranle de la a joué au niveau de l'accès à la pièce et un jour se trouve entre le linteau et le plafond.

DEGAGEMENT

(Photographies n°26 à 30)

On accède au dégagement depuis le séjour par une porte à panneaux et deux marches en béton. Le sol est carrelé. Les murs sont faits de placo habillé de papier peint. Le panneau de placo en angle de l'accès aux toilettes est rongé, ceux à gauche et à droite de la porte de la salle de bains sont branlants. Le mur à côté de la porte sur séjour n'est pas plaqué, pierre de la construction initiale apparente. Présence d'un radiateur.



TOILETTES

(Photographies n°31 et 32)

Sol carrelé. Les murs et le plafond sont faits de lattes PVC à l'ajustement imparfait. Présence de toilettes émaillées.

SALLE DE BAINS

(Photographies n°33 à 37)

Sol carrelé. Les murs et le plafond sont faits de lattes PVC à l'ajustement imparfait. Présence de sept spots, d'une baignoire d'angle PVC et d'une douche à l'italienne. L'ensemble présente des traces d'humidité et par endroits de la moisissure. Présence d'une fenêtre châssis PVC, deux ouvrants, double vitrage. Cette pièce est équipée d'une double vasque émaillée, d'un radiateur et d'un radiateur porte-serviettes.

CHAMBRE ETAGE

(Photographies n°38 à 40)

Escalier : On accède à l'étage par un escalier en bois, pans de murs recouverts d'enduit en partie basse et de papier peint en partie haute, enduit au plafond. L'ensemble est en vieil état.

Chambre : Au sol parquet. Les murs sont habillés de papier peint. En pied de mur sur réduit se trouve un trou circulaire. Le plafond est fait d'un vieil enduit. Présence d'une fenêtre châssis bois, simple vitrage, obturée par un volet métallique. Présence d'un radiateur, d'un réduit et de deux prises électriques.

JARDIN

(Photographies n°41 à 46)

L'accès au terrain situé derrière les parcelles A 268 et 269 se fait par la remise 1 (qui est inaccessible) et par l'écurie.

L'accès par l'écurie dessert un appentis dont le sol est en terre battue. Les murs sont en enduit ou pierre jointoyée. La couverture est en tuiles sur charpente bois.

Derrière se trouve une remise 4 (anciens toilettes ?)

Le jardin est clôturé, il est en pente.



Les surfaces de chaque pièce sont les suivantes :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Surface au sol
Rdc - Cuisine	24.04
Rdc - Séjour	22.9
Rdc - Ch	13.12
Rdc - Dég	8.03
Rdc - Wc	2.33
Rdc - Salle de bain	13.59
Chaufferie	14
Grange 1	35
Remise 1	8.81
Remise 2	25.42
Remise 3	21.04
Grange 2	21.64
Ecurie	57.58
Etage - Chb	16.93
Grenier 1	51.21
Pièce	25.03
Grenier 2	34.4
Cave	21
Appentis	28.9
Remise 4	1.8

Je porte en annexe documentaire plusieurs schémas illustrant la disposition des lieux et en annexe photographique les 46 clichés pris par mes soins lors des opérations.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Dont procès-verbal, clos sur 7 feuilles, outre annexes annoncées

COÛT : QUATRE CENT CINQUANTE EUROS ET SOIXANTE SEIZE CENTS

Dont TVA à 20% : SOIXANTE QUINZE EUROS ET TREIZE CENTS

Coût: selon Décret 2016-230 du 26.02.2016 – Arrêté du 26.02.2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de Justice).

Honoraires	219,16
Frais de déplacement – Art.A444-48	7,67
Vacation horaire (74,40 x2)	148,80
H.T.	375,63
TVA à 20 %	75,13
Total TTC	450,76



Me Hervé ALBERTINI



ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE



Photographie n°1



Photographie n°2



Photographie n°3



Photographie n°4



Photographie n°5



Photographie n°6



Photographie n°7



Photographie n°8



Photographie n°9



Photographie n°10



Photographie n°11



Photographie n°12



Photographie n°13



Photographie n°14



Photographie n°15



Photographie n°16



Photographie n°17



Photographie n°18



Photographie n°19



Photographie n°20



Photographie n°21



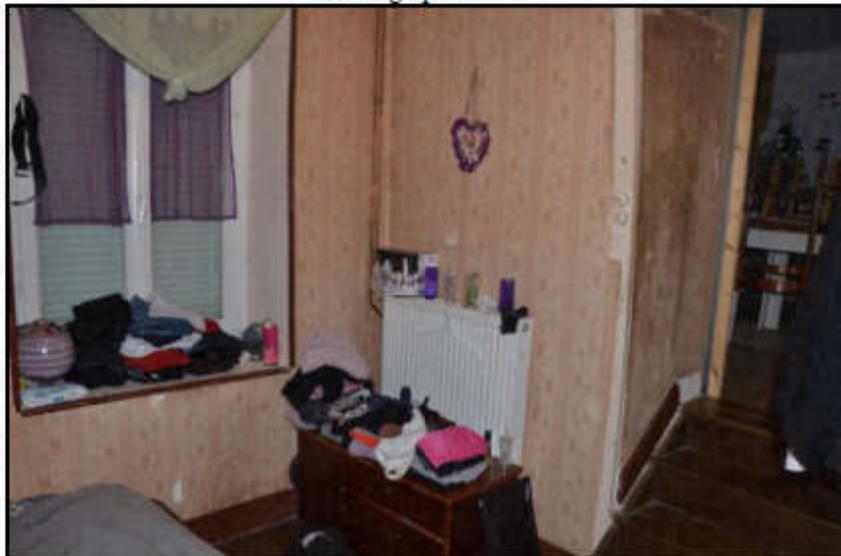
Photographie n°22



Photographie n°23



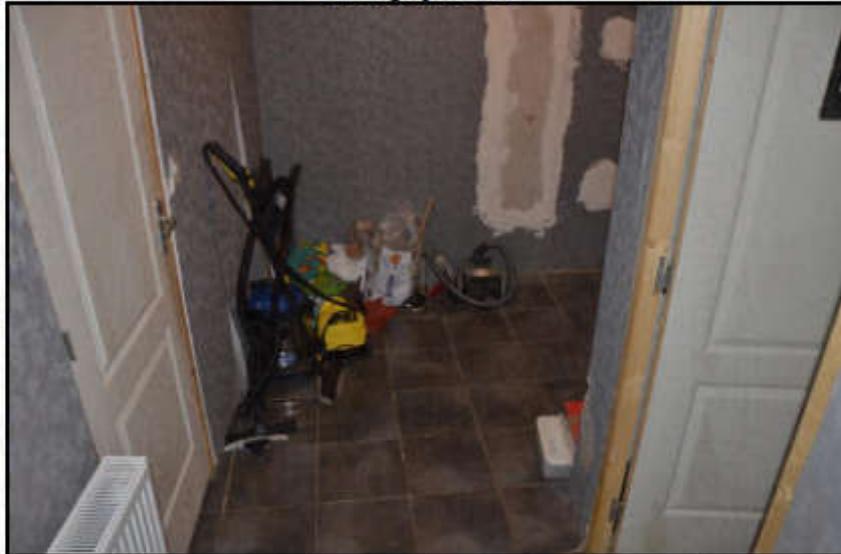
Photographie n°24



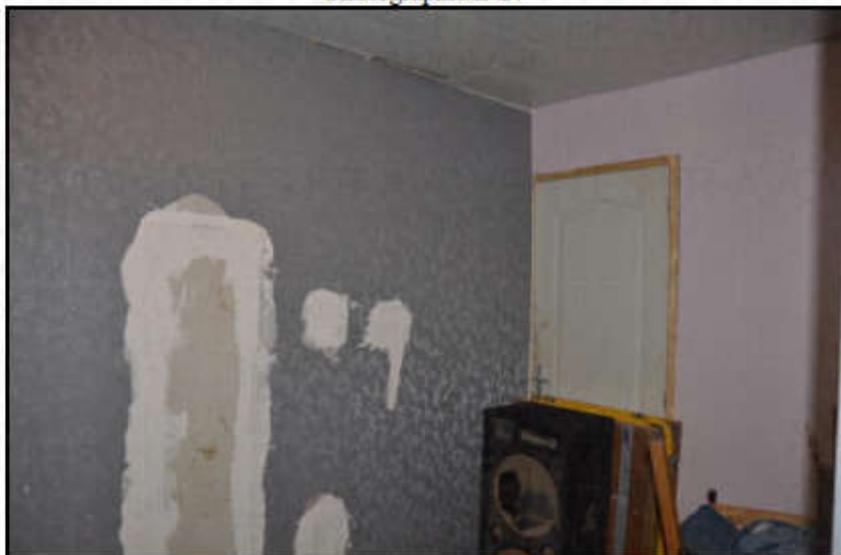
Photographie n°25



Photographie n°26



Photographie n°27



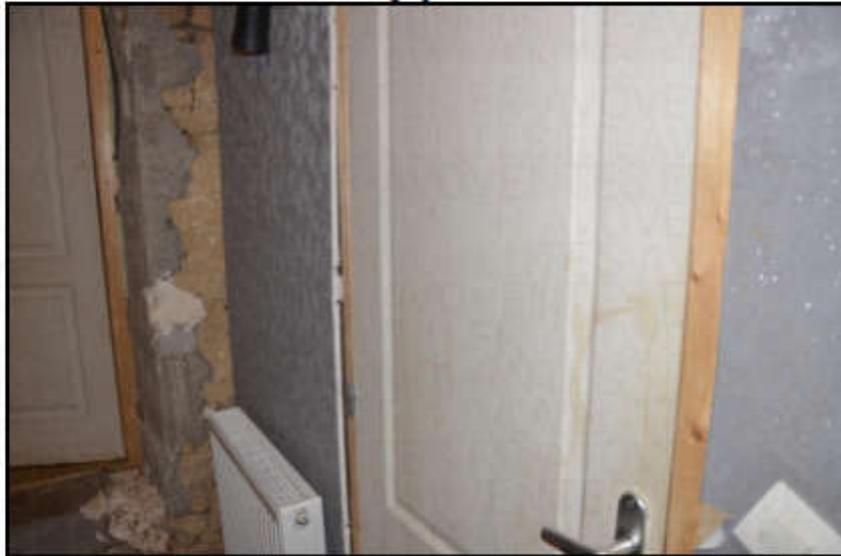
Photographie n°28



Photographie n°29



Photographie n°30



Photographie n°31



Photographie n°32



Photographie n°33



Photographie n°34



Photographie n°35



Photographie n°36



Photographie n°37



Photographie n°38



Photographie n°39



Photographie n°40



Photographie n°41



Photographie n°42



Photographie n°43



Photographie n°44



Photographie n°45



Photographie n°46



ANNEXE DOCUMENTAIRE



